

Assemblée du Conseil du 2 novembre 2020

Les assemblées à huis clos du Conseil posent quelques défis. On a présenté pour la première fois en temps réel l'assemblée du Conseil sur «Facebook live» qu'on peut aussi visionner en rediffusion. Il faudra peaufiner l'approche, on ne voyait pas à l'écran les images ou les fiches d'information projetées dans la salle du Conseil. Combiné à une réverbération amplifiée du son, ça rend l'écoute plus ardue. La mairesse, au début de son mandat, voulait améliorer le format des assemblées pour une meilleure information aux citoyens. On comprend que la pandémie pose des défis à plusieurs niveaux.

Urbanisme

Comme l'a répété la mairesse lors d'un échange de courriels, les employés sont débordés et ne pouvaient nous donner les précisions demandées.

Densification du territoire

La mairesse, madame Rochon l'a dit, la pandémie a créé une pression accrue sur le marché immobilier à Piedmont, mais également, on le voit, sur le désir des développeurs d'y répondre rapidement. Ainsi, plusieurs projets, intégrés ou non, sont en voie d'approbation ou de construction, tel le projet Havre des Falaises, qui est approuvé et progresse. En octobre, on a annoncé la

signature d'une entente pour permettre au promoteur du projet Millésime d'entreprendre la phase 2 en débutant les travaux d'infrastructure. Ce projet est situé chemin des Faucons, derrière la fare et le parc linéaire.

Plusieurs options du projet situé à l'emplacement de l'ancien «Nuits blanches» dans le quartier Le Nordais ont été présentées dans le passé. Le Conseil vient d'approuver une entente pour un projet intégré prévoyant quatre logements «bi-familiaux» ainsi qu'une dérogation mineure pour la largeur des entrées charretières. L'entente prévoit que la firme Laurence fera la surveillance des travaux; et comme les «analyses de laboratoires», ces frais seront à la charge du promoteur.

Un nouveau projet intégré «résidences PLVC» est planifié au sud de l'Interclub, sur une bande de terrain entre la 117 et la rivière du Nord. On a émis un avis de motion pour modifier le zonage afin de permettre un projet intégré. On décrit le projet «résidentiel multi-familial» de trois bâtiments de deux étages avec un maximum de 70 logements avec stationnement souterrain et un stationnement extérieur pour les visiteurs. De plus, on prévoit que l'entrée et la sortie du projet ne devraient pas être situées sur la 117. Parce qu'il y a une modification de zonage, les citoyens doivent être consultés. Ainsi «toute personne intéressée» avait jusqu'au mercredi 18 novembre pour apporter des commentaires écrits sur le règlement n° 757-66-20. Une consultation publique par visioconférence (sur Facebook live) aura été tenue à 19h, le lundi 16 novembre.

Enfin, pour le projet sur le mont Belvédère, derrière les maisons du chemin du Cap avec au moins une entrée par le chemin de la Corniche, le Conseil a discuté d'un avis de motion lors de l'assemblée extraordinaire du 21 octobre qui, si le règlement (pas encore soumis) est approuvé, permettrait d'empêcher le développement en projet intégré et apporterait une modification à la superficie minimale des lots. Rappelons que plusieurs résidents inquiets s'opposent à un développement qui viendrait altérer le caractère du quartier. La mairesse a indiqué qu'il y a eu une première rencontre avec les représentants du promoteur, ajoutant: «nous allons poursuivre ces discussions dans les prochaines semaines».

Guignolée

Cette année, la guignolée se tiendra le samedi 12 décembre. On prévoit deux barrages routiers et deux points de chute pour les dons en argent ou en denrée, soit à l'hôtel de Ville et l'autre aux Glissades des Pays-d'en-Haut.

Loisirs

La même journée, le 12 décembre, le père Noël arrivera en hélicoptère aux Glissades des Pays-d'en-Haut avec ses lutins. L'activité sera limitée à deux groupes de 35 enfants, l'un à 10 heures, l'autre à midi trente. Chaque famille présente recevra une passe de deux heures pour les glissades.

On annonce la création d'un comité plein air Piedmont. La coordination sera faite par le service des Loisirs. On prévoit huit membres, dont un conseiller élu, les représentants des organismes SOPAIR

(comité plein air de la MRC) les Amis de la Réserve Alfred Kelly et la corporation le P'tit train du Nord, de citoyens et/ou commerçants (par invitation). On veut ainsi faire la promotion des activités plein air et le développement et l'entretien de l'infrastructure pour des activités comme la randonnée pédestre, le ski de fond ou la raquette.

Finances

Le budget 2021 de Piedmont sera présenté le 16 décembre. La mairesse Nathalie Rochon a expliqué que la pandémie a beaucoup affecté les projets: «On prévoit les reporter en 2021». Piedmont se dirige, selon elle, vers un surplus de plus de 1,2 million qu'elle explique par un début d'hiver clément (baisse des coûts de déneigement) et diverses subventions. Elle a précisé: «Le gros du surplus est surtout expliqué par des droits de mutation qui vont atteindre près d'un million par rapport à la prévision qui s'élevait pour ce poste à 375 000\$».

On a annoncé également une subvention du gouvernement du Québec pour les dépenses liées à la COVID. Piedmont recevra 242 084 \$ qui pourront être dépensés, au choix des élus, pour l'année 2020 ou en 2021. On a reçu la facture de la Sûreté du Québec, soit 631 470 \$, une augmentation de 5%. Un projet de circuit patrimonial avec 14 plaques d'information est prévu au coût estimé de 61 000\$. Une demande de subvention de 30 450 \$ a été faite au Fonds de la ruralité à la MRC».

La mairesse a souligné qu'en novembre 2021, une élection municipale est prévue. Elle a également annoncé un gel des taxes foncières.



Le nouveau projet intégré «résidences PLVC» est planifié au sud de l'Interclub, sur une bande de terrain entre la 117 et la rivière du Nord.

Bourses d'excellence à Piedmont

Quatre jeunes athlètes récompensés

ÉMILIE CORBEIL

Lors de la séance du Conseil du 2 novembre dernier, madame Nathalie Rochon, mairesse, ainsi que les membres du conseil municipal de Piedmont ont remis 2000 \$ en bourse à quatre jeunes athlètes piémontais, et ce, afin de souligner l'excellence de leur parcours. Le Journal a pu s'entretenir avec trois d'entre eux - tous motivés, disciplinés et très heureux de voir leurs efforts récompensés.

Alexandre Cormier, 15 ans

Alexandre Cormier a été nommé athlète révélation de l'année à Ski de fond Québec. En 2019-2020, il s'est classé deuxième au cumulatif de la coupe Québec, tout en se démarquant dans le domaine scolaire. Il gagne ce prix pour la deuxième année, et la bourse l'aidera peut-être, cette année, à participer à une course à Canmore, en Alberta

Alexandre pratique le ski de fond depuis à peine trois ans. C'est son père qui l'a initié à ce sport, et il n'en a pas démordu depuis. Étudiant en sport-études avec l'équipe des fondateurs de la Polyvalente Saint-Jérôme, il peut s'entraîner intensivement tout en continuant son parcours scolaire qui s'annonce long, puisqu'il souhaite devenir médecin spécialiste. La chirurgie et la cardiologie l'intéressent particulièrement.

Depuis la première vague de la COVID, Alexandre doit s'entraîner seul. Qu'à cela ne tienne, il a maintenu un rythme d'entraînement soutenu, en faisant de la course à pied sur le mont Olympia, du vélo et de la musculation.

Jérémy Sauvageau, 14 ans

Jérémy Sauvageau pratique le ski acrobatique et le ski de bosses, deux sports pour lesquels il représente un espoir olympique. Très heureux de remporter le prix pour une deuxième année, il a spécifié au Journal que la bourse allait l'aider à payer les nouveaux skis de saut dont il avait besoin. Élève à l'Académie Lafontaine, il est libéré une journée par semaine pour pratiquer son sport.

Jérémy attend la neige avec impatience et s'entraîne dans un centre spécialisé de Québec d'ici à ce qu'elle

arrive. Il y fait du trampoline, du plongeon et fait ce que l'on appelle de la rampe d'eau, une glissade sur tapis qu'il est possible de descendre en ski pour atterrir dans l'eau. La COVID n'a pas eu beaucoup d'impact sur sa routine jusqu'à maintenant. Jérémy avoue toutefois qu'il est bien chanceux d'avoir un «gym» à domicile.

Jérémy souhaite devenir pilote, un apprentissage qu'il lui sera possible de faire tout en s'entraînant, puisqu'une école de pilotage se trouve à proximité de son lieu d'entraînement à Québec.

Laurence Desrosiers, 16 ans

Laurence Desrosiers excelle dans le ski alpin. Elle est membre élite de la division laurentienne et rêve d'intégrer l'équipe Québec, par laquelle elle a été identifiée «athlète relève». Elle remporte le prix pour une troisième année et trouve vraiment «le fun» de voir la Municipalité reconnaître ses athlètes de la sorte. La bourse lui donnera, encore cette année, un coup de pouce pour payer les frais associés à son sport.



Alexandre Cormier, Laurence Desrosiers, Arielle Desrosiers et Jérémy Sauvageau ont tous reçu une bourse de 2 000 \$ de la Municipalité de Piedmont.

Laurence, qui souhaite devenir avocate, doit travailler d'arrachepied pour garder la tête hors de l'eau au niveau scolaire, tout en maintenant son rythme d'entraînement. Son école, le Collège de Montréal, est reconnue pour bien s'adapter à la dynamique des sportifs d'élite. N'en demeure pas moins que Laurence doit condenser ses périodes d'apprentissage et y travailler très intensivement pour pallier ses longs moments d'absence. Cette année, l'école offre pour la première fois des cours en ligne, ce qui aide beaucoup selon elle.

La COVID a présenté son lot d'embûches pour l'athlète cette année : un arrêt complet d'entraînement lors de la première vague, un retour à l'entraînement d'équipe, puis un second arrêt à l'arrivée de la deuxième vague ont ponctué l'année 2020, dont le bilan est toutefois positif : Laurence a connu une de ses meilleures saisons malgré tout.

Arielle Desrosiers, 11 ans

Arielle Desrosiers, 11 ans à peine, est très fière de «faire comme sa grande sœur». Elle fait partie de l'équipe de compétition de ski alpin du mont Saint-Sauveur et reçoit le prix pour la première fois. Cette année, elle intègre l'équipe Élite de la division Laurentides. À la veille de quitter pour un camp d'entraînement de deux semaines, elle devait rester en quarantaine pour les deux semaines précédentes. Et pendant ces 14 derniers jours, elle a réussi à terminer son plan d'études qui était prévu pour un mois entier.